



1^{er} au 5 avril 2019

**Hanovre – Allemagne
Pavillon France**

www.hannovermesse.de

Dossier d'inscription Foire de Hanovre

Date limite d'inscription : 16 novembre 2018

Rejoignez les Pays de la Loire sur la Foire de Hanovre 2019

Après une première expérience concluante en 2018, la Région des Pays de la Loire poursuit son accompagnement de la filière Industrie du Futur régionale et retourne à la Foire de Hanovre, événement incontournable pour offrir à 8 entreprises ligériennes de promouvoir leurs savoir-faire et solutions innovantes sur le pavillon France.

**6 500
exposants**



**200 000
visiteurs**



**70 pays
représentés**



**7 salons
professionnels**



Vous offrez des solutions innovantes pour l'industrie (automatisation, robotique, réalité virtuelle, réalité augmentée, processus intégrés, solutions informatiques...),

► **La Foire de Hanovre est le tremplin idéal pour faire connaître votre entreprise à l'international en bénéficiant de la visibilité du pavillon France et des services associés.**

4 bonnes raisons d'exposer avec les Pays de la Loire sur le Pavillon France

Bénéficier d'une **forte visibilité** à un tarif attractif (stand, communication et presse)

Disposer d'une **station de travail aménagée** clé en main avec un accès aux espaces mutualisés

Optimiser sa présence grâce à un **accompagnement en amont**

Profiter d'un **programme d'animation ciblé** (side events, rencontre et networking...)

Les + d'une exposition sur Pavillon France :

- L'accompagnement de Business France et la visibilité de la French Fab,
- Le rassemblement d'entreprises innovantes et de démonstrateurs industriels de grands groupes,
- Un espace de convivialité pour votre networking.

Exposez avec les Pays de la Loire, c'est bénéficier de...

| | |
|--|--|
| Séminaire de préparation en amont | Présentations interculturelles, bonnes pratiques des salons, art de pitcher, rédaction d'un <i>company profile</i> en allemand, votre profil pour le matchfest...) |
| Présence clé en main | <ul style="list-style-type: none"> • 1 station de travail avec écran 24' et enseigne personnalisée (espace d'environ 6m² avec accès internet filaire, prise multiple et 2 tabourets hauts), • 2 badges exposants, • Accès illimité à des e-tickets visiteurs, • 1 Hôtesse – Interprète dédiée aux exposants des Pays de la Loire • Gardiennage et nettoyage du stand, • Accès aux espaces communs du Pavillon France et des Pays de la Loire (réserve collective, bar, espace de rendez-vous) |
| Évènements et networking | <ul style="list-style-type: none"> • Petits déjeuners techniques et rendez-vous individuels avec des experts Business France : Allemagne, Italie, Suède (Pays d'honneur) • Invitation à tous les ateliers et évènements organisés sur le Pavillon France |
| Communication | <ul style="list-style-type: none"> • Référencement dans le catalogue officiel de l'événement et sur son site web, • Communication au sein du catalogue France édité par Business France et diffusé auprès de prospects étrangers (Français, Anglais) • Communication presse et Réseaux sociaux via les outils régionaux |

Prix forfaitaire pour l'exposition avec collectif régional : 4 000€^{HT} soit 4 800€^{TTC}
(déduction faite de la subvention régionale)

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'au 16 novembre 2018 par ordre d'arrivée avec une priorité aux primo-exposants et dans la limite de l'espace disponible.

Vos contacts directs à l'Agence régionale

- Événementiel : Sophie RIAND - 02 40 48 81 30 - s.riand@agence-paysdelaloire.fr
- Industrie du Futur : Anne-Cécile MOQUET - 02 40 48 81 45 - ac.moquet@agence-paysdelaloire.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 16 novembre 2018

Par mail : s.riand@agence-paysdelaloire.fr
Ou courrier postal : L'Agence régionale – Pays de la Loire Territoires d'Innovation,
7 rue du Général de Bollardière – CS 80221, 44202 NANTES CEDEX 2

Nom commercial (figure sur le catalogue salon) :

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Adresse de facturation si différente :

.....

N° SIRET :

Chiffres d'affaires (en €) : CA export (en €) :

Effectifs de la société : < 50 50 à 250 251 à 1 000 > 1 000

Interlocuteur salon :

Nom : Prénom : Fonction :

Tél : Portable : E-mail :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'exposition à la Foire de Hanovre 2019 avec l'Agence régionale Pays de la Loire et réserve :

un espace d'exposition (environ 6 m²) avec les services associés pour 4 000€^{HT} soit 4 800€^{TTC}

L'inscription définitive sera prise en compte à réception de ce document complété et signé et du paiement d'un acompte correspondant à 50% du montant total TTC soit 2 400€^{TTC}.

Le solde sera réglé à réception de la facture qui sera envoyée au plus tard un mois avant le début du salon.

Bon pour engagement de participation.

Fait à :

Le/...../.....

CACHET DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Mode de règlement possible

- **Chèque** établi à l'ordre de la **Société publique régionale des Pays de la Loire**,
- **Virement** sur le compte Caisse des Dépôts N° 40031 00001 0000369598L 60.

Merci de fournir une preuve du virement

IBAN : FR59 4003 1000 0100 0036 9598 L60

BIC : CDCGFRPPXXX

Conditions de participation

Lors de votre inscription, vous vous engagez à :

- prendre en charge les coûts annexes inhérents à votre participation (voyage, transferts, séjour et restauration sur place) ainsi que les commandes supplémentaires (mobilier, badges, électricité, Internet, places de stationnement...),
- assurer une présence permanente sur votre stand sur toute la durée du salon,
- compléter le questionnaire de bilan de l'Agence régionale,
- prendre en charge, le cas échéant, le transport (livraison et enlèvement) et la mise en place de votre matériel d'exposition, produit/technologie. Ces éléments restent placés sous votre responsabilité (assurance vol et dommages notamment),
- régler toutes détériorations occasionnées par vous ou vos collaborateurs sur du matériel de location.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation par la Société publique régionale des Pays de la Loire désignée l'Agence régionale des Pays de la Loire :

Quelle qu'en soit la cause, la Société publique régionale des Pays de la Loire se réserve le droit d'annuler son projet de participation. Dans ce cas, les avances versées sont intégralement restituées.

En cas d'annulation par l'entreprise co-exposante :

Tout désistement doit être signalé à la Société publique régionale des Pays de la Loire par lettre recommandée avec accusé de réception. L'avance sur participation versée restera acquise à la Société publique régionale des Pays de la Loire, sauf si le module est loué à un autre exposant. Dans ce cas, la Société publique régionale des Pays de la Loire remboursera l'avance sur participation, diminuée d'un montant de 25% représentant une indemnité forfaitaire pour frais de dossier et divers frais fixes. Si le désistement intervient à moins de 120 jours de la manifestation, et si le module ne peut être reloué, l'exposant défaillant sera alors facturé à 100%.

Assurance et responsabilité juridique

L'entreprise exposante participant sur le stand collectif régional doit obligatoirement être titulaire d'une police d'assurance la garantissant pour les dommages causés aux tiers y compris les autres exposants et dont elle serait reconnue personnellement responsable, les dommages causés aux matériels et produits qu'elle expose pendant le salon, les vols de matériels ou de marchandises, les éventuelles pertes d'exploitation... Cette liste n'est pas limitative, l'assurance devant couvrir l'ensemble des risques liés à la participation au salon (ex : acheminement du matériel d'exposition ...).

D'une façon générale, la Société publique régionale des Pays de la Loire décline toute responsabilité pour tout incident, indépendant de sa volonté, pouvant troubler le déroulement de la manifestation et provoquant un préjudice quelconque aux exposants. Cette attestation d'assurance doit être remise à la Société publique régionale des Pays de la Loire avant le début du salon.